



OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

L'écocentre sera ouvert à compter du 9 mai 2020, les samedis de 8 h 30 à 12 h.

Dans le but d'assurer la sécurité de notre personnel et des usagers, mais également d'améliorer l'efficacité du service, les mesures suivantes sont en vigueur sur le site :

- Trier vos matières afin d'accélérer le temps de déchargement;
- Un seul véhicule à la fois est admis sur le site;
- À moins que ce ne soit absolument nécessaire, une seule personne est autorisée à descendre du véhicule pour manipuler les matières (Le personnel n'est pas autorisé à assister les usagers);
- Respecter les règles de distanciation sociale de 2 mètres;
- Respecter les consignes du personnel;
- L'accès aux sites est réservé aux contribuables de Saint-Nérée. Une preuve de propriété doit être présentée pour accéder au site.

Merci de votre patience et votre collaboration!

2020-05-05